

- **ADMINISTRATION**

Modification de la résolution numéro 2015-12-490 – Formation des comités et nomination des représentants 2015-2016

Le conseil a résolu de modifier la résolution concernant la formation des comités et nomination des représentants 2015-2016 comme suit :

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU	
M. Archie Martin, président	M. Danny Lalonde
URBANISME, PATRIMOINE, PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ET TOPONYMIE	
M. André Boucher, président	M. Hans Gruenwald Jr.
M. Yannick Sauvé	M. Danny Lalonde, substitut
ADMINISTRATION ET DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE	
M. André Boucher, président	
RELATIONS DE TRAVAIL	
M. Mario Gauthier	M. Yannick Sauvé
LOISIR ET CULTURE	
M. Yannick Sauvé, président	M. Mario Gauthier
Mme Édith de Haerne	
EMBELLISSEMENT	
M. Danny Lalonde, président	Mme Édith de Haerne
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
M. Danny Lalonde, président	M. Archie Martin
TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ	
M. André Boucher	M. Archie Martin, délégué substitut
REPRÉSENTANTS – HLM ET COOPÉRATIVE D'HABITATION	
M. Archie Martin	Mme Édith de Haerne
REPRÉSENTANTS - responsables des questions familiales (RQF) et des aînés (MADA)	
M. André Boucher	M. Yannick Sauvé
REPRÉSENTANT — FESTIVAL DES COULEURS	
M. Mario Gauthier	
REPRÉSENTANT — FONDATION ANDRÉ D'AOUST	
M. Hans Gruenwald Jr.	

Modification de la résolution numéro 2015-10-415 – nomination des maires suppléants – 29 octobre 2015 au 9 novembre 2017

Le conseil a résolu de nommer les conseillers suivants au poste de maire suppléant pour les périodes suivantes :

Mario Gauthier	du 29 octobre 2015 au 7 novembre 2015
André Boucher	du 8 novembre 2015 au 30 novembre 2015
Mario Gauthier	du 1 ^{er} décembre 2015 au 27 décembre 2015
André Boucher	28 décembre 2015 au 18 janvier 2016
Mario Gauthier	19 janvier 2016 au 31 mars 2016
Danny Lalonde	du 1 ^{er} avril 2016 au 31 juillet 2016
Edith de Haerne	du 1 ^{er} août 2016 au 30 novembre 2016
Archie Martin	du 1 ^{er} décembre 2016 au 31 mars 2017
Yannick Sauv�	du 1 ^{er} avril 2017 au 31 juillet 2017
Andr� Boucher	1 ^{er} ao�t 2017 au 9 novembre 2017

Renouvellement du contrat d'assurances g n rales avec la Mutuelle des Municipalit s du Qu bec du 1^{er} ao t 2016 au 1^{er} ao t 2017 incluant l'assurance accident des pompiers et l'assurance des premiers r pondants

Le conseil a autoris  que soit renouvel  le contrat d'assurances g n rales, incluant l'assurance accident des pompiers et l'assurance des premiers r pondants pour la p riode du 1^{er} ao t 2016 au 1^{er} ao t 2017, avec la Mutuelle des Municipalit s du Qu bec au montant de 134 187\$ plus les taxes applicables.

Cour municipale r gionale : approbation du changement du lieu o  si ge la cour

Consid rant l'article 24 de la *Loi sur les cours municipales* qui pr voit que la modification de l'adresse du lieu o  si ge la cour municipale doit  tre effectu e par r solution par chaque municipalit  membre de l'entente en vue de son approbation par le ministre de la Justice du Qu bec, le conseil a approuv  le changement d'adresse du lieu o  si ge la cour municipale r gionale de Vaudreuil-Soulanges pour le 280 du boulevard Harwood   Vaudreuil-Dorion.

• RESSOURCES FINANCI RES

Comptes   payer

Le conseil a autoris  que les comptes  num r s dans la liste dat e du 11 juillet 2016 totalisant 526 263,22\$ pour le fonds d'administration et 39 642,54\$ pay s par d l gation soient pay s.

Subvention annuelle   l'Atelier la bo te   surprises inc. pour la saison 2016-2017

Le conseil a autoris  que la subvention annuelle   l'Atelier la bo te   surprises inc., au montant total de 9 270\$, soit pay e en deux versements  gaux, soit une somme de 4 635\$ pay e imm diatement et une somme de 4 635\$ pay e en septembre   la suite de la reddition de compte 2016-2017.

Autorisation de signature d'une entente relative   l'attribution d'une subvention annuelle   la Maison des jeunes de Rigaud

Le conseil a autoris  qu'une subvention annuelle totale de 36 000\$ soit attribu e   la Maison des jeunes de Rigaud pour l'ann e 2016.

- **RESSOURCES HUMAINES**

Le conseil a autorisé les embauches suivantes :

- Monsieur Jérémie Juaira D'Arcy au poste d'inspecteur en urbanisme et environnement à temps plein (poste temporaire) au Service de l'urbanisme à compter du 27 juin 2016.
- Madame Charlène Houle-Péloquin au poste de technicienne en loisirs à temps plein (poste temporaire) aux Services récréatifs et communautaires à compter du 20 juin 2016 jusqu'au 26 août 2016.

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Le conseil a octroyé le contrat suivant :

- Revêtement bitumineux – année 2016 – à l'entreprise Ali Construction inc. au montant de 178 553,59\$ plus toutes taxes applicables;
- Reconduction du contrat de déneigement des stationnements de l'édifice Paul-Brasseur et de l'Église et d'une partie du stationnement arrière de l'ancienne Caisse populaire à monsieur Yannick Bourbonnais au montant de 2 972,34\$ plus toutes taxes applicables;
- Services professionnels pour la préparation des documents d'appel d'offres, analyse des soumissions, surveillance des travaux de chantier et préparation du rapport hydrogéologique pour l'exploitation d'un nouvel ouvrage de captage dans le secteur du puits Agathe à l'entreprise TechnoRem inc. au montant de 20 735\$ plus toutes taxes applicables;
- Réfection de la toiture du chalet de L'escapade au 15 de la rue du Boisé-des-Franciscaines à l'entreprise Toitures Bouda au montant de 21 735\$ plus toutes taxes applicables;
- Fabrication de 5 (cinq) « entre-deux » pour chevaux pour le parc de Lery-MacDonald à l'entreprise Atelier Trottier inc. au montant de 5 275\$ plus toutes taxes applicables.

GESTION DU TERRITOIRE

Le conseil a autorisé les demandes de PIIA suivantes :

- 196 (projeté), chemin de l'Anse : construction d'une résidence unifamiliale isolée – chemin de paysage et point de vue remarquable;
- 222, chemin Saint-François relativement au remplacement de la galerie arrière;
- 15-17 A, rue Saint-Jean-Baptiste Est relativement à la réfection des quatre galeries arrière;
- 125, rue Saint-Pierre relativement au remplacement de toutes les fenêtres et aux travaux de peinture sur la toiture en tôle de l'habitation;
- 125, rue Saint-Pierre relativement à l'installation d'un bain thérapeutique extérieur (spa) avec pavillon de jardin dans la cour arrière de l'habitation.

Le conseil a autorisé les demandes de dérogations mineures suivantes :

- 214, chemin Cabot relativement à la construction d'une véranda trois saisons à 24,6 mètres dans la bande de protection riveraine au lieu de 35 mètres;
- 259, chemin Cabot relativement à la construction d'une véranda trois saisons à 22 mètres dans la bande de protection riveraine au lieu de 35 mètres;
- 8, rue Saint-Pierre permettant un garage non attenant et existant d'une hauteur excédant celle du bâtiment principal et permettant un alignement avant du bâtiment principal ne respectant pas la réglementation municipale en vigueur.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale.

Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca